

Les femmes et la finance informelle dans l'Europe préindustrielle

Laurence Fontaine

Comprendre pourquoi les femmes sont des figures importantes de la finance informelle et pourquoi elles ont investi le marché du petit crédit urbain demande, au préalable, d'entrer dans les espaces économiques qui leur sont alloués et qui sont le produit des articulations entre des législations, des représentations et des rôles sociaux. Le premier trait à mettre en avant est la diversité des possibles expériences féminines ; une diversité qui repose sur quatre ensembles d'éléments.

Elle est fondée d'abord sur les différences dans l'inscription sociale des femmes. L'Europe ancienne est une société d'ordre, c'est-à-dire une société fondée sur le statut qui fixe la place de chacun. De là, une double appartenance des femmes : elles sont tributaires de leur sexe et de leur statut social : une aristocrate n'a ni les mêmes droits, ni les mêmes rôles qu'une fille du peuple. Et cette double relation est elle-même sujette à variations. En ce sens on ne peut parler des femmes en général et il faut se pencher sur leur statut dans les divers ordres de la société. Deuxième ensemble d'éléments, l'encadrement juridique des activités féminines révèle, dès que l'on se plonge dans les textes, une extrême diversité d'un bout à l'autre de l'Europe. D'abord, l'Europe est un subtil et changeant mélange d'au moins trois sources différentes de droit : le droit germanique, le droit latin et le droit canon. Ensuite, le droit a lui-même une histoire dont il porte trace dans ses diverses codifications. Enfin, l'esprit du droit est très différent dans une société démocratique et dans une société d'ordre : dans la première, il unifie les statuts, dans la seconde, il justifie les particularismes et les exceptions. Troisième ensemble d'éléments, si chaque statut social est défini par des capacités juridiques, les groupes ainsi délimités ne sont pas statiques : ils ont leurs propres dynamiques, des nécessités de survie et de reproduction, le tout dans un monde changeant. Et le droit évolue plus ou moins parallèlement révélant les transformations des configurations de pouvoir dans lesquelles les femmes sont insérées. Enfin, la dernière source de complexité vient des changements de représentations, d'attentes et de statut des femmes selon les âges de la vie, selon qu'elles sont mariées à un homme ou à Dieu, selon qu'elles sont célibataires ou veuves. Mais la pression des besoins des hommes et des familles poussent, dans certaines circonstances, les femmes à sortir de leur rôles traditionnels et à entrer dans des activités économiques qui leur ouvrent, en même temps, des espaces de liberté et d'autorité.

La capacité des femmes à jouer avec le temps et l'argent -id avec le crédit- dépend donc de ces équilibres complexes qui lient les institutions sociales, les rôles sociaux, leur

construction culturelle et les pouvoirs qui les encadrent et qui définissent la place des femmes et leur accès aux ressources, qu'elles soient celles de la terre, du travail ou du capital. Ces équilibres sont en Europe extrêmement variables et divers. Avant d'entrer dans leur description, il faut souligner que pour profiter pleinement du jeu sur le temps et l'argent, il faut avoir de l'argent. Avoir de l'argent, c'est non seulement le gagner ou le recevoir, pouvoir le dépenser à sa guise, ou le donner; c'est-à-dire le gérer librement, donc passer contrat ; mais c'est aussi pouvoir le défendre. Dans une époque où privé et public sont largement interdépendants, où les ascensions économiques reposent sur la faveur du Prince qui distribue privilèges économiques, droits de marché et monopoles, pouvoir jouer un rôle politique est essentiel pour constituer, tenir et consolider une fortune. Comprendre les relations que les femmes entretiennent avec le crédit oblige à entrer dans cet ensemble de capacités juridiques larges qui délimite l'autonomie des femmes, et finalement dit ce qu'est une parole de femme, un honneur de femme.

Une fois examinée la relation entre les droits des femmes en Europe et les espaces économiques qu'ils délimitent, on soulignera plus particulièrement les trois clivages porteurs d'évolutions : celui qui lie le droit au cycle de vie des femmes ; celui que développe le marché et celui que fabrique la migration des hommes. A partir de là, on pourra mieux saisir pourquoi les femmes sont omniprésentes comme intermédiaires financiers dans l'Europe préindustrielle.

La première partie a montré que la capacité politique, administrative et judiciaire réduite des femmes les a contraintes aux gestions sans éclats et sans imagination et confinées dans la dépendance, le service, le salariat ou l'aide domestique puisque n'ayant pas le plein contrôle de leurs capitaux, ni même le droit à assumer le risque dans les décisions, elles sont exclues des formes entrepreneuriales de l'activité. D'autre part, elles devaient, malgré tutelles et régulations restrictives, gérer les dépenses familiales et jouer perpétuellement avec des besoins réguliers d'argent et des rentrées monétaires irrégulières et le faire avec des budgets qu'elles contrôlaient rarement. Pour faire face à cette quadrature du cercle, elles sont entrées au cœur des circuits informels du crédit urbain dans le prêt sur gage et les marchés de l'occasion.

Pour pénétrer dans le monde de la finance informelle et saisir le rôle que les femmes y ont joué, la deuxième partie va les suivre dans une ville, Paris au XVIIIe siècle. Il est toutefois difficile de retrouver trace de ces femmes actives dans le prêt sur gage et le marché de l'occasion puisqu'elles échappent à l'intérêt de l'Etat et à ses diverses comptabilités. Seuls les

chroniqueurs du temps et les archives judiciaires les font sortir de l'ombre. Grâce aux archives judiciaires, quelques femmes ont été retrouvées et les excès du métier ont permis d'en deviner les pratiques plus ordinaires. Louis Sébastien Mercier est également un bon guide pour entrer dans cette économie urbaine. Si sa plume est volontiers moralisatrice, attachée à pourfendre le libertinage et la dégradation des mœurs, ou édifiante dès qu'il s'agit de louer les valeurs familiales, son œil est, lui, d'une extrême acuité. Sa capacité à saisir les micro circuits économiques, les pratiques sociales et culturelles qui leur sont liées et les petits métiers qu'ils génèrent est, chaque fois qu'elles existent, toujours corroborée par d'autres sources.

Ces diverses sources montrent qu'à côté des réseaux de migrants organisés, comme ceux des juifs et des montagnards des Alpes ou de l'Auvergne, et parallèlement aux corporations de fripiers, toutes sortes de petits marchands, hommes et femmes, vivent de ce marché secondaire dont l'importance se dit dans les chiffres associés au monde du vêtement. On suivra quelques femmes au cœur de cette petite économie où le vêtement circule comme de l'argent, où il se loue et se met en gage selon les besoins et on montrera que, quelque soit l'envergure de leurs affaires, ces femmes travaillent aussi ensemble et sont un des maillons de ce commerce de la finance et de la revente qui anime intensément la ville et où l'argent, les marchandises, les vêtements et les objets passent de main en main suivant de longues chaînes souterraines d'intermédiaires.

Women and Informal Finance in Early Modern Europe

Laurence Fontaine

Understanding why women were important actors of informal finance and why they have invested the urban small credit requires to first enter the economic spheres they could enter. They are a product of the articulations between legislations, representations and social roles. Women's experiences with credit in pre-industrial Europe were multidimensional. They varied according to social status, law, history and culture. Europe under the *ancien régime* was a status-based society. In this society women had two sets of allegiances, grounded in and dependent on both their sex and their social standing: an aristocratic woman did not have the same rights or fulfill the same roles as an ordinary woman. And this duality was itself subject to variations, so we cannot talk of women in general, but must consider their status in the various orders of society.

Another factor contributing to the complexity of this subject was that, according to the available documentation, the legal framework of women's activities varied widely from one end of Europe to the other. For one thing, European law was a nuanced and fluid mix, based on at least three different sources: Germanic law, Roman law and canon law. For another, the law has its own history, the imprint of which can be found in its various codifications. Finally, the spirit of the law is very different in a democratic society than in a society based on social orders. In the former it standardizes the statutes, and in the latter it justifies special cases and exceptions.

A third complicating factor was that although each social status was defined by its legal capacities, the groups thus determined were not static; they possessed their own dynamic based on the need to survive and to reproduce – all in a changing world. The law evolved in a more-or-less parallel direction, revealing changes in the configurations of power involving women.

The final complicating factor derives from changes in perceptions and expectations of women and in their status, depending on their stage of life, whether they were married to a man or to God, and whether they were single or widowed. In certain circumstances, however, the pressing needs of husbands and families forced women to give up their traditional roles and become engaged in economic activities which opened up areas of freedom and authority to them.

Women's ability to juggle time, money and credit depended on the complex balance linking social institutions, women's roles within society, their cultural construction, and the powers surrounding them, which defined women's place and their access to resources, whether land, labour or capital. The relationships between these elements varied enormously across Europe. I must emphasize that to profit fully from juggling time and money, one had to have money in the first place. Having money meant not only earning or receiving it, but also having the freedom to spend it as one wished or give it away. In other words, it meant managing it freely, and hence being able to enter into legally binding arrangements; it also meant being able to safeguard it. In a period when private and public were largely interdependent and when economic success was dependent on the Prince who bestowed economic privileges, trading rights and monopolies, the ability to play a role in politics was essential for building up, holding onto and consolidating wealth. To understand the relationships women maintained with credit it is necessary to explore the wide range of legal capacities which defined women's autonomy, and finally determined what was a woman's word, a woman's honour.

After having examined the relations between women rights and their economic capacities, I will stress the relationship between their rights and the economic spheres they created, and to emphasize three distinct cleavages which gave rise to change: 1) the linking of the law to a woman's life cycle; 2) the development of the market; 3) the migration of men. After this, it will be more understandable why women were omnipresent as financial intermediaries.

The first part has shown that women were faced with a challenge. On the one hand, they had limited political, administrative or legal capacities, which constrained them to staid and unimaginative administrative functions. But, on the other hand, in spite being subject to guardianship and restrictive laws, they had to manage family expenditures and constantly juggle the regular need for money against an irregular income, and do so with a budget which they rarely controlled. To help themselves square this circle, women operated at the centre of informal networks of urban credit, pawnbroking and second-hand markets.

To enter the world of informal finance and grasp the role women have played in it, the second part will follow them into a city: eighteenth century's Paris. It is, however, extremely difficult to pick up the trail of the women who were active in pawnbroking and second-hand markets, since they were of no interest to the State and its various record-keepers. Only the writers of

the time and the legal archives allows to approach them. Thanks to the legal archives, some of these women may occasionally be pinned down, and in the extremes of activity recorded the more ordinary practices can be deduced. Louis Sebastien Mercier is a very good guide to enter this urban economy. His pen may be readily moralising, determined to castigate licentiousness and the decline in morals, or lecturing when an opportunity for praising family values arose, but his eye is extremely sharp. His ability to apprehend, whenever they existed, economic micro-circuits, the social and cultural practices attached to them, and the menial jobs they created is always corroborated by other sources.

All those sources show that longside the more organised groups (the Jews, those from the Alps and the Auvergne) and the dealers' guilds, all sorts of petty merchants, both male and female were involved in this market, the importance of which can be observed in Paris in the numbers involved in the clothing professions. We shall follow some of those women which were at the heart of this mini-economy where clothes circulated in place of money and could be rented or pawned as needed. And we shall show that whatever the scope of their business, they also worked together. They represented one of the links in the business of finance and of resale which was a driving force in the urban economy, whereby money, goods, clothes and other objects changed hands in a long chain of informal intermediaries.